Vendeur	FACTURE	Client
Nom : CAYROL JEAN MICHEL		Nom : GAEC Château Sonin
Adresse : 296 Chemin de Martigues	N° 3	Adresse :
46100 Bedner.		336 route du château
		46160 GREALOU
N° TVA : FR	Date : 30/12/2025	N° TVA : FR
Intracommunautaire		Intracommunautaire

☐ Vente / livraison intra communautaires (si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI) ☐ Vente à l'export (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI) ☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
Plateau Maison.				2500	2500
Chèque le 30/12/2025					

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture

☐ paiement différé le :----------(date)

☐ escompte

Total H.T. (avant RRR)	2500
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	2500
T.V.A. / 20 %	500
Prix T.T.C.	3000
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	3000

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administartion Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural